## Impression de la question 17-00294

Type de questions QE

Ministère interrogé : SSA - Ministère des solidarités et de la santé

Question n° 17-00294 : du :date non fixée

Mme Corinne Vignon attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des accueillants familiaux. Près de 10 000 de nos concitoyens exercent cette activité. Ils accompagnent et assurent la santé, la sécurité, le bien-être physique et moral de plus de 15 000 personnes fragiles, âgées ou handicapées. Premièrement, il semble que ces professionnels ne soient pas assez reconnus par notre législation. A titre d'exemple, ils ne bénéficient pas du droit aux allocations chômage. Deuxièmement, en raison de la crise sanitaire que notre Pays traverse actuellement, certains accueillants ne sont plus en mesure de poursuivre leurs missions et se retrouvent donc sans aucun revenu. En conséquence, elle souhaite savoir quelle(s) mesure(s) le Gouvernement compte mettre en place afin de mieux reconnaître l'accueil familial d'une part, et de compenser les pertes financières liées à la crise du Coronavirus d'autre part ?

Fermer